

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le douze décembre,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 06 décembre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 2

Absents : 0

Votants : 29

**PRESENTS** : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL  
M. BUGNAZET : Pouvoir donné à M. MOLLE  
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET  
M. MARCEAU : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU

**EXCUSEES :**

Mme VINSON  
Mme VILLEVIELLE

n° 20231212\_D\_134

**Commission :**  
**Cycle de l'Eau**

**Objet : Travaux  
d'Assainissement et  
d'Eau Potable :**  
**Avenant n°1**

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

Suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offre en date du 12 décembre 2023, Monsieur le 6<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la commission Cycle de l'Eau propose au conseil communautaire de bien vouloir approuver l'avenant n° 1 au lot n°1 du marché de travaux d'Assainissement et d'Eau Potable passer avec :

L'entreprise SOGEA ENVIRONNEMENT :

Détail de l'avenant :

1. Incorporation de la formule de d'actualisation :

Le titulaire du marché est informé de la pris en compte de l'indice TP 10a Index Travaux Publics - Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux - Base 2010 pour le calcul de l'actualisation du marché.

Formule de calcul :

Prix actualisé = prix initial x (Indice date début exécution de la prestation - 3 mois) / indice date de fixation du prix dans l'offre.

2. Introduction de prix nouveaux

N° Prix	Désignation	Unité	Montant prix Unitaire en €HT
PN 1	Dispositif de branchement DN30 pour PEHD Ø40	U	280,00 € HT
PN 2	Raccordement EP sur dallot pierre et divers maçonnerie	F	310,00 € HT
PN 3	Investigation et sondages supplémentaire à forte profondeur (2,96 m) sur réseau existants	F	1 450,00 € HT
PN 4	Création de fossé en exutoire EP	ML	7,50 € HT
PN 5	Fourniture et pose de regard complet AEP Ø20	U	570,00 € HT
PN 6	Réalisation de vidange sur réseau AEP	U	190,00 € HT
PN 7	Fourniture et pose de culotte de branchement 315/315	U	182,00 € HT
PN 8	Fourniture et pose de coude PVC Ø315 mm	U	100,00 € HT
PN 9	Raccordement et maçonnerie de canalisation sur regard	U	110,00 € HT
PN 10	Branchon de liaison PVC Ø160mm	U	35,00 € HT
PN 11	Surchargeur de tranchée pour branchement	ML	13,00 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

AR Prefecture

043-244301131-20231212-20231212\_D\_134-DE  
Reçu le 15/12/2023

### 3. Prolongation du délai d'exécution

Compte tenu de la réalisation de travaux supplémentaires rendus nécessaire par la découverte d'un dalot d'assainissement à forte profondeur ainsi que d'une source dans le bourg de Saint Didier en Velay le délai d'exécution est prolongé de 5 semaines.

**Durée d'exécution du marché est de 24 semaines.**

Montant du marché public :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	196 710,00 €
- Montant TTC :	236 052,00 €

Cet avenant n'entraîne pas d'incidence financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant au marché de travaux à passer avec l'entreprise SOGEA ENVIRONNEMENT,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance

Julie TARERLAT

Au registre sont les signatures,

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20231212-20231212\_D\_134-DE  
Reçu le 15/12/2023